

Entre Arc-et-Senans Chaux et Loue



Commune
d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

n° 49 – Octobre 2020

Édité par la Mairie – Tél. : 03 81 57 42 20 – Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse mail : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr - Site internet : www.arc-et-senans.com

Le mot du Maire

••• ATTENTION •••
la mairie est fermée le samedi matin

Chers concitoyens

C'est la rentrée et j'ai envie de dire qu'elle est identique à la sortie ... ! Au niveau de COVID 19 pas d'amélioration mais plutôt une dégradation, d'où l'intérêt de respecter les gestes barrière. Je ne vous les rappellerai pas, les médias s'en chargent !

En plus, sur la commune est apparu le moustique tigre qui est un vecteur potentiel de maladies. Il se développe dans l'eau stagnante : soucoupes, réserves d'eau, piscines inutilisées, pieds de parasols etc. Veuillez vérifier que votre habitation n'est pas concernée. Des pièges sont posés dans la commune et ce sont eux qui déterminent le taux de propagation de ces bestioles. En cas d'infection en augmentation, un traitement aurait lieu sur toute la commune ! Je ne suis pas en mesure de vous dire aujourd'hui, comment cela se passerait... ?

Des individus malveillants ont pris un malin plaisir à ouvrir les bornes à incendie la nuit. Le château d'eau contient 350 m³ et une borne à incendie peut cracher 40 m³ à l'heure. Si 3 bornes sont ouvertes, le château d'eau est vide en 3 heures et en cas d'incendie, les pompiers n'auraient plus d'eau ! Soyez vigilants et n'hésitez pas à faire des photos des noctambules qui errent la nuit dans le village.

Le temps est venu d'élaguer les haies qui débordent sur la voie publique et diminuent de fait le passage sur les trottoirs, obligeant les passants à marcher sur la chaussée. Si vous êtes dans ce cas votre responsabilité est engagée, donc à vos taille-haies et cisailles !

Je n'ai toujours pas de candidat pour l'ouverture et la fermeture de l'église. Il serait possible de recruter un binôme : une personne ouvre le matin, une autre ferme le soir, ce qui permettrait de temps en temps, à l'une ou l'autre, de remplacer celle qui s'absente. Renseignements en Mairie.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le repas des Anciens prévu le 15 novembre est annulé. Nous réfléchissons à une compensation qui n'aura bien sûr pas l'avantage de voir les Anciens se retrouver autour d'un repas très convivial.

Les travaux d'agrandissement du périscolaire ainsi que ceux de construction de la classe passerelle commencent. La mise en service devrait intervenir pour la rentrée des vacances de printemps.

Cet hiver sera mis à profit pour réfectionner les terrains de football, ainsi que les terrains de tennis. Les bâtiments de ces deux associations sont régulièrement vandalisés et une sécurisation sera mise en place pour tenter d'éviter les pénétrations intempestives !

Le rôle des affouagistes est ouvert en Mairie jusqu'à fin octobre, avec cette année un cubage de bois disponible très inférieur aux années précédentes, ce qui va diminuer la part de chacun ainsi que la redevance qui sera portée à 50 € la portion.

Pour le printemps prochain nous avons le projet de créer des sentiers pédestres au travers de la commune. Plusieurs parcours de différentes distances sont à l'étude.

Je vous souhaite une bonne reprise et d'ores et déjà une bonne fin d'année, en espérant que d'ici là COVID et moustiques se seront endormis !!

Très sincères salutations à toutes et à tous et prenez soin de vous !

Le Maire

Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du conseil

En page 3

- L'espace culturel et d'animation

- Nos citoyens

- Informations

En page 4

- Tableaux d'activités

Entre Arc-et-Senans
Chaux et Loue



Les dernières décisions du conseil

► Approbation d'achat de la parcelle de terrain ZL56, située en contrebas de la rue du Puits, d'une contenance de 3 830 m² jouxtant une propriété récemment acquise par la Commune, au prix négocié de 7 €/m², soit la somme de 26 810 €, frais de notaire en sus à la charge de la Commune.

► Accord pour l'achat groupé d'un outil pour aide au psychologue de l'Éducation Nationale. Cet outil servira à plusieurs établissements. La participation de la Commune sera de 105,22 €.

► Accord pour inscrire au budget un avenant de 14 753 € HT, au bénéfice de M^{me} CHARTIER, architecte en charge de l'étude du PLU. Cet avenant est nécessaire suite aux nombreux changements tant dans l'occupation des sols que dans la réglementation et afin de pouvoir poursuivre et terminer le PLU.

► Suite à l'élection à bulletin secret, des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des Sénateurs, une liste de 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ayant été déposée, les résultats du vote sont les suivants : 17 bulletins trouvés dans l'urne, 0 bulletin blanc, l'unique liste présentée a obtenu 17 voix. Sont élus titulaires délégués : JEAN-NET Pascal, PONCET Dominique, MAURICE Jacques, BREUILLOT Christine, ROBARDET Jean. Sont élus délégués suppléants : TRIVELLIN Germain, LEFEVRE Karine, LENORMAND Jean-Claude.

► Validation du choix des entreprises retenues suite à l'appel d'offres lancé sur « marchés sécurisés », pour l'agrandissement des locaux du périscolaire et la construction d'un local destiné à la classe passerelle. A l'issue de l'ouverture des offres le 21 juillet 2020, les entreprises suivantes ont été retenues pour un montant global HT de 371 243,63 €, soit 445 492,35 € TTC : PTP, ID Construction, VERDOT, SDP, BG Etanchéité, MAIGNAN, PREZIOSA, SOLPRO, VOIRIN DENOIX, BOLE.

► A l'issue d'une réunion avec les membres responsables de la gestion de l'école St-Bénigne : M^{me} JEANNET, Présidente de l'OGEC, M^{me} BOURGEOIS, Chef d'établissement et M. CHEVAL, en charge des écoles privées pour le diocèse, il a été proposé :

• d'une part de maintenir la participation de 675 €/enfant d'Arc et Senans scolarisé en primaire. Le

Conseil valide le versement de la somme de 20 925 €, pour 31 enfants d'Arc et Senans accueillis en élémentaire à l'école Saint-Bénigne, conformément au contrat d'association qui nous lie.

• et d'autre part, d'étendre aux enfants d'Arc et Senans scolarisés en maternelle, une participation de 750 €/enfant et par an. Cette dernière mesure étant également obligatoire, le Conseil municipal vote la somme de 17 250 € correspondant à la scolarisation de 23 élèves en maternelle pour l'année 2019-2020. À noter que l'État s'est engagé à rembourser cette dépense supplémentaire aux communes.

Le Maire a fait part aux personnes présentes de l'inégalité de traitement entre les enfants d'Arc et Senans qui paient par l'intermédiaire de la Commune la somme de 675 € et les enfants des Communes extérieures qui ne participent pas aux frais occasionnés par la scolarisation de leurs enfants dans une école privée.

► Accord du Conseil municipal de verser à l'association MUSIC-CHAUX, une subvention exceptionnelle de 1 000 €, pour lui permettre de continuer à exister, sachant qu'elle rencontre de grosses difficultés financières suite à l'impossibilité de se produire dans les manifestations depuis le début de l'année, dans le contexte actuel de COVID 19.

► Vote à l'unanimité du nouveau Conseil municipal de maintenir son souhait de rejoindre la CCVA, alors que le Préfet, sans concertation, a imposé à la Commune d'Arc et Senans d'adhérer à la Communauté de Communes Loue Lison.

► Après consultation de plusieurs entreprises, c'est le devis de l'entreprise EIFFAGE de Chemaudin qui a été retenu pour un montant de 3 072,67 € HT, soit 3 687,20 € TTC, pour l'installation d'un éclairage public rue de la Grotte. L'aide financière du SYDED a été sollicitée et le Conseil municipal s'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la décision attributive de subvention en se prononçant sur le plan de financement suivant :
• subvention SYDED 25 % : 768,17 € - Bonus TFCE 10 % : 307,27 € - Fonds libres : 1 997,23 €. Soit total HT de 3 072,67 € - TVA 20 % 614,53 € - total TTC 3 687,20 €.



L'Espace Culturel et d'animation

Toutes les manifestations et événements qui suivent sont prévus au sein de la Saline royale :

- **24 et 25 octobre**, foire aux plantes avec la présence de nombreux pépiniéristes et une conférence de Gilles Clément.
- **À partir du 24 octobre**, exposition « Destins de Cirque ».
- **À partir du 25 octobre**, lancement de la Saline royale Academy.
- **Du 27 novembre 2020 au 17 janvier 2021**, patinoire couverte et soirée de gala le 5/12 et le 16/01.
- **Les 28 et 29 novembre et 5 et 6 décembre**, marché de Noël des métiers d'art et des savoir-faire.

Nos citoyens

Bienvenue

aux nouveaux habitants

- M^{me} Françoise AUBEUF

Naissances

- Benjamin FRANÇAIS 3 juillet 2020
- Joris PROJEAN 4 août 2020

Décès

- Monique MARILLY
née MAQUAIRE 4 juillet 2020
- Gille ROYET 4 juillet 2020
- Yvette VALFREY née BELIN .. 4 juillet 2020
- Marie PAYERNE-BARON
née LEMARCHAND 10 juillet 2020
- Marguerite BULLE
née PONCET 10 juillet 2020

- Gilbert DENIZET 24 juillet 2020
- Daniel BERTO 28 juillet 2020
- Sylviane JEANNIN
née GADRIOT 4 août 2020
- Solange SERVANT
née POINTELIN 9 août 2020
- Bernard WILHEM 19 août 2020
- Paulette CORNEVAUX
née LALOY 4 septembre 2020
- Malou GUIRAUD
née PONCET 9 septembre 2020
- Jean PROST 10 septembre 2020
- Yvette SAUVAGEOT
née HAFFNER 17 septembre 2020

Informations

Nouveaux services à Arc et Senans :

- **Chocolaterie-pâtisserie CHEVALIER** – 3 C Avenue de la Saline – Tel. : 06 30 80 47 78 – bchristophe.chevalier@gmail.com
- **« Une Touche d'Elegance »** Création et personnalisation de bijoux – M^{me} BOUCHER Patricia – 20 rue du Canton d'Aval – Tel. : 06 80 46 25 04 – unetouchedelegance.besancon@gmail.com
- **M^{me} Laurette COLLAUD** (en remplacement de M^{me} Joan MOREL), sage-femme : suivi de grossesse,

suivi gynécologique (contraception, frottis) et suivi à domicile – 2 rue du Centre Bourg – Tel. : 07 62 30 21 39 – collaudlaurette@orange.fr

- **À cause de la pandémie, l'opération brioches** n'a pas lieu cette année en octobre. Elle sera sans doute reportée au printemps 2021, dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront. Si les gestes barrière stoppent la propagation du virus, les gestes de générosité sont plus que nécessaires dans nos sociétés alors nous comptons encore sur vous tous, vendeurs et acheteurs pour le printemps 2021 !

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

Tableau des activités sportives proposées sur la commune :

ACTIVITÉS DISPENSÉES	JOURS - HORAIRES DES COURS	TEL. POUR RENSEIGNEMENTS
GYMNASTIQUE ADULTES	lundi 20 h à 21 h / jeudi 10 h à 11 h	03 81 57 47 21 / 06 78 72 46 07
GYMNASTIQUE ENFANTS	PAS DE COURS ACTUELLEMENT	CAUSE COVID
YOGA ADULTES	mercredi 8 h 45 à 10 h jeudi 18 h à 19 h 15	03 81 57 47 21 ou 06 78 72 46 07
ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPT.	mardi 9 h 30 à 10 h 30	03 81 57 47 21 / 06 78 72 46 07
YOGA ENFANTS ET BÉBÉS	mercredi 14 h à 17 h	06 02 00 09 49
TAÏCHI CHUAN	jeudi 19 h à 21 h	06 52 64 58 56
ATELIER DE TUISHO	jeudi de 21 h à 22 h	06 52 64 58 56
QI GONG	mardi 9 h à 10 h / 18 h 30 à 19 h 30	06 31 33 00 13
DANSE AFRICAINE	mercredi 20 h à 21 h	07 81 16 27 68
PILATES	lundi 18 h 45 à 19 h 45 / 20 h à 21 h vendredi 10 h 30 à 11 h 30	06 34 55 97 38
KRAV MAGA	mardi 19 h 30 à 21 h 30 jeudi 19h30 à 21h30	06 86 63 53 55
MUR D'ESCALADE	lundi 20 h à 22 h/mardi 19 h à 21 h/mercredi 19 h à 20 h	06 81 27 92 45
FOOT ENFANTS	lundi 18 h à 20 h	06 82 99 26 00
FOOT ADULTES	mercredi 14 h à 18 h vendredi 18 h à 20 h	06 82 99 26 00
TENNIS-BADMINTON	mardi + mercredi 18 h à 20 h / samedi 8 h à 12 h lundi +mercredi 20h à 22h	06 84 60 98 67
HAND ENFANTS/ADULTES	jeudi 17 h à 20 h / 20 h à 22 h	06 09 83 93 94
JUDO	mardi + vendredi 18 h à 21 h / mercredi 18 h à 20 h	06 89 52 82 21
BASKET	lundi 16 h à 18 h/mardi 20 h à 22 h/mercredi 10 h à 12 h vendredi (adultes) 20 h à 22 h	06 58 12 54 50
FELDENKRAIS	lundi 14 h 30 à 15 h 30	06 78 67 58 73
MOUVEMENTS DANSÉS	mercredi 18 h 30 à 19 h 30	06 78 67 58 73

Tableau des activités de loisirs proposées sur la commune :

CHASSE	03 81 57 44 95
V.T.T.	06 52 48 78 08
PATCHWORK, COUTURE, INFORMATIQUE, SCRABBLE, JEUX DE SOCIÉTÉ etc.	03 81 57 50 30
L.R.T. MOTO	03 81 57 46 05/06 08 46 63 27
CHORALE – COURS DE MUSIQUE	06 30 16 16 80
PRATIQUE DE L'AIRSOFT	06 47 96 65 23
MUSIC CHAUX	06 08 84 60 30
UNISSONS-NOUS POUR LENA ET NOE	06 34 55 97 38/06 10 62 49 60
MONTGOLFIÈRES	Montgolfiere.vents.du.futur@wanadoo.fr
JUMELAGE SULZBACH/ARC ET SENANS	06 45 98 36 71

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue"

Président : J. Maurice - Conception : M. Bouillet, C. Breuillot, D. Chevalier, M-T. Cretin, K. Lefèvre, P. Percier

Impression : AEMGRAPHIC ■■■ - Lons-le-Saunier - n° 46035